

Psychologie : la non-sélection en master place "tous les acteurs dans une situation insupportable" (B. Schneider, FFPP)

INTERVIEW

Psychologie : la non-sélection en master place "tous les acteurs dans une situation insupportable" (B. Schneider, FFPP)

Par [Julie Lanique](#)



Benoît Schneider, président de la FFPP et professeur de psychologie à l'université de Lorraine
DR

La FFPP et l'AEPU "défendent la sélection à l'entrée des masters de psychologie", indique Benoît Schneider, président de la Fédération française des psychologues et de psychologie et professeur de psychologie à l'université de Lorraine, lors d'un entretien à AEF le 24 avril 2015. "La sélection en master devrait être adaptée en fonction des disciplines, prenant en particulier en compte les caractéristiques réglementaires des emplois sur lesquelles elles débouchent," estime-t-il. Par ailleurs, pour Benoît Schneider, "il serait intéressant de réfléchir à la mise en place d'une licence de psychologie 'bicéphale', davantage généraliste avec des voies d'ouverture qui ne soient pas uniquement centrées sur la psychologie". La profession réfléchit également à "une prolongation de la formation vers une 6e année", qui pourrait prendre la forme d'un doctorat d'exercice.

AEF : Quelle est la position de la FFPP et de l'AEPU sur la sélection en master ?

Benoît Schneider : Elles défendent la sélection à l'entrée des masters de psychologie. Notre position, de longue date, est claire : dès 2006 nous avons diffusé une pétition pour la mise en œuvre d'une sélection avant le M1. En fait, dès la création du parcours LMD, nous voulions une homogénéisation et davantage de cohérence entre les deux années de master. Cette homogénéisation est importante en psychologie car au terme du master, les étudiants accèdent au titre de psychologue et peuvent exercer leur profession. En un temps court, ils doivent donc acquérir des compétences académiques et professionnelles.

AEF : Actuellement, existe-t-il tout de même une sélection en master de psychologie ?

Benoît Schneider : Oui, mais elle existe à l'entrée du M2. Entre 15 et 25 étudiants sont acceptés en moyenne dans chaque spécialité (quelques spécialités de très grosses villes ont des effectifs supérieurs), après une évaluation de leur dossier (parcours universitaire, stages, perspectives professionnelles, etc.), un entretien avec un jury, et parfois, des épreuves écrites. La sélection en master de psychologie est nécessaire, notamment en raison du rapport à l'emploi. Il y a environ 8 000 étudiants en L3, 11 000 en M1 en comptant les redoublants et entre 4 500 et 5 000 en M2. 50 % des inscrits sont retenus pour la 2e année de master. 3 600 titres sont délivrés chaque année pour l'exercice de la profession réglementée de psychologue, alors que l'on estime à quelque 45 000 le nombre de psychologues en exercice en France.

AEF : Que font alors les étudiants de M1 refusés à l'entrée du M2 ?

Benoît Schneider : Ils peuvent redoubler leur M1 et tenter leur chance l'année suivante, se réorienter, ou s'inscrire dans des DU pour augmenter leurs chances d'admission en M2. C'est pour cela qu'une sélection le plus tôt possible permettrait aux étudiants de ne pas se retrouver "coincés" après leur M1. Il est très difficile d'aider tous ces étudiants à se diriger ensuite vers d'autres formations. Il n'est pas socialement légitime de placer des jeunes dans une impasse après cinq à six années d'attentes pour nombre d'entre eux, leur réorientation doit intervenir plus tôt. Par ailleurs, le master doit représenter une cohérence pédagogique sur deux ans, la rupture opérée par le "concours d'accès" rompt cette cohérence.

Panorama national des M2 en psychologie

La 8e édition du [panorama](#) national des masters 2 en psychologie est proposée par l'AEPU. "L'idée est d'offrir un coup d'œil rapide des formations existantes au niveau national. Les spécialités, les champs professionnels et disciplinaires, le nombre de place disponible, le type de sélection effectuée, etc. sont précisés dans des tableaux par université. Puis, dans une 2e partie, une analyse et des commentaires sont proposés."

AEF : Quel dispositif de formation préconisez-vous ?

Benoît Schneider : Il serait intéressant de réfléchir à la mise en place d'une licence de psychologie "bicéphale", davantage généraliste avec des voies d'ouverture qui ne soient pas uniquement centrées sur la psychologie. Pour des étudiants souhaitant s'inscrire en M1 de psychologie, ils devraient valider un nombre d'ECTS plus élevé que les autres ainsi que des UE en lien avec la psychologie sans possible compensation avec d'autres UE. C'est une possibilité à étudier. Actuellement, du fait de la sélection tardive, le "système" se comporte comme si tous les étudiants allaient se diriger vers des masters de psychologie. On sait que de nombreux étudiants de licence peuvent avoir d'autres projets (phase préparatoire à des métiers du social, de la santé, de l'éducation par exemple), mais rien n'incite structurellement à traiter de façon active ces aspirations.

"Certains préconisent la création d'un doctorat d'exercice en psychologie"

Par ailleurs, la profession et les universitaires réfléchissent à des voies de reconnaissance du métier par une prolongation de la formation vers une 6e année. Différents modèles sont en débat, certains préconisent la création d'un doctorat d'exercice en psychologie, qui ressemblerait à celui qui existe en médecine. Nous portons actuellement au plan européen un modèle de 6e année supervisée (Europsy). Le nouveau statut en cours d'élaboration des psychologues de l'Éducation nationale conforte ce principe de 6e année. Il nous paraît surtout important de gagner en reconnaissance, tout en considérant que le passage aux pleins effets statutaires de cette dernière est une entreprise de longue haleine.

AEF : Le CSM (Comité de suivi master) travaille sur "la gestion des flux en master" ([lire sur AEF](#)). Que reprenez-vous de ces discussions ?

Benoît Schneider : Nous étions en effet invités au CSM. Les représentants des disciplines ne semblent pas opposés au principe de sélection, mais on trouve une grande variété de situations qui méritent chacune d'être traitées dans leur spécificité. Certaines disciplines ne sont pas confrontées à la problématique de gestion des flux car peu d'étudiants s'y inscrivent ; certaines disciplines correspondent à des niches d'emploi (carrières artistiques par exemple) qui ne peuvent s'autoriser des accueils en grand nombre sauf à les bercer d'illusions ; les juristes sont contraints par le calendrier d'accès à certains concours (magistrature, police...).

"Il existe une diversité de diplômes renvoyant à de grandes diversités de rapport à l'emploi"

Je pense que le problème est qu'il existe une diversité de diplômes renvoyant à de grandes diversités de rapport à l'emploi, mais reposant tous sur un principe unique : ce principe général qu'est la non-sélection à l'université, de fait détourné en permanence mais plaçant tous les acteurs dans une situation insupportable. La sélection en master devrait être adaptée en fonction des disciplines, prenant en particulier en compte les caractéristiques réglementaires des emplois sur lesquelles elles débouchent.

On peut parfaitement entendre la position tenue en particulier par certains syndicats étudiants qui défendent le libre accès à la formation. Il se trouve simplement que, dans les faits, ce principe général positif d'une part génère de graves désillusions pour des étudiants à l'issue de nombreuses années d'études, d'autre part contraint l'obligation à penser en amont de nouveaux dispositifs d'accompagnement.

La psychologie au lycée

"Concernant le lycée nous essayons d'aborder différemment la psychologie auprès du Conseil supérieur des programmes. Elle est intégrée dans les cours de philosophie en terminale. Mais on pourrait également envisager d'enseigner la psychologie pour sensibiliser à la citoyenneté, ou encore proposer l'étude des neurosciences. Nous arrivons doucement avec des contenus, nous essayons de prendre place dans les discussions en cours, même si ces discussions sont peu aisées au regard des attentes de chaque discipline."

AEF : Est-ce qu'une évolution du dispositif d'orientation mis en place pendant et après le lycée pourrait contribuer à freiner l'arrivée des étudiants en psychologie ?

Benoît Schneider : Je pense qu'une meilleure orientation dès le lycée est nécessaire ; cependant elle n'a d'effets que partiels, car l'étudiant a toujours besoin d'un temps de maturation. La psychologie reste une discipline attractive car elle apparaît comme une nouveauté, et cela persistera. Annoncer les difficultés d'insertion à des étudiants de L1 n'a des effets que très modérés. Il est donc indispensable que les étudiants soient mieux accompagnés en cours de licence. On doit trouver des dispositifs adaptés face à la diversité des étudiants. On peut par exemple aider ceux qui le souhaitent à se préparer au concours d'éducateur spécialisé, en favorisant les partenariats avec les IRTS. Ces questions doivent être traitées régionalement, il faut trouver des ressources au

niveau local.